

## Conseil général de la Grande Béroche, séance du 22 octobre 2018

### MOTION DU PARTI SOCIALISTE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Les experts, qui se préoccupent de la nature, ont identifié depuis bientôt 30 ans une nouvelle source de pollution, l'éclairage nocturne. Qu'il s'agisse de l'éclairage public, des enseignes publicitaires ou encore des bureaux allumés en permanence, la densité et la puissance de cet éclairage a pratiquement doublé depuis 1990, de même que sa durée qui a passé de 2100 à 3500 heures par an.

Les répercussions de ce phénomène sont nombreuses :

- D'abord sur l'humain dont la production de mélatonine est nettement diminuée ce qui obère la quantité et la qualité du sommeil.
- Ensuite sur la faune, au point que certaines espèces d'insectes nocturnes ont disparu, ce qui perturbe la chaîne alimentaire et la pollinisation. Les oiseaux migrateurs sont également affectés car ils perdent leurs repères géographiques, et même notre merle chante parfois au milieu de la nuit !
- Et enfin, la végétation périclité lorsqu'elle est éclairée en permanence.
- Quant à la dépense énergétique générée par cet éclairage, elle avoisine les 15% de la consommation totale d'électricité et génère le 5% des gaz à effets de serre.
- Cet éclairage accentue encore l'effet « îlot de chaleur » des villes, leur nouveau souci en période de réchauffement climatique.

Ceux qui craignent une diminution de la sécurité publique peuvent se rassurer :

- 80% des cambriolages ont lieu en journée !
- Il y a moins de déprédations (tags), de tapage, et d'agressions lorsque l'éclairage est éteint entre minuit et cinq heures du matin.

Le PS a récemment fait un sondage à ses stands et la proposition de diminution de l'éclairage public nocturne a été plébiscitée. De même, les habitants de Fontaines, qui ont fait cette expérience d'octobre 2017 à mai 2018, ont donné une appréciation très positive de cette mesure.

C'est pour toutes ces raisons que le PS demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de diminuer l'éclairage public nocturne.

Merci de votre attention

Signataires : André ALLISSON, Dragan BUNIC, Florence NATER, Olivier BOVEY, Nicole HUMBERT-DROZ